

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 24 janvier 2013

Présidence : R. Frizon.

Étaient présents : C. Cauderan, C. Chevalier, L. Cova, M. Curavic, D. Delehayé, I. Dobo, B. Gray, S. Grohs, R. Harvey-Kelly, A. Kedra, Z. Krasznai, E. Leurquin, I. Manrique De Lara, K. Mathe, P. Moles-Palleja, S. Obermaier, A. Somoza, V. Solvignon, M. Zanzi, P. Ziegler.

Étaient excusés : A-C Adserballe, H. Altenberg, E. Angliviél, D. Chircop, P. Choraine, E. Drory, T. Fernandez-Gil, B. Ferrari, K. Glowacka-Rochebonne, A. Kobe, V. Lesoile, G. Luciani, P. Rey Garcia, A. Rogalski.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points 4, 6 et 8 sont reportés au prochain CA.

Un point est rajouté en « Divers » : enfants SEN.

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du CA du 15 novembre 2012

Le compte-rendu du CA du 15 novembre 2012 est adopté.

3. Suivi des réunions

a) Conseil d'Éducation secondaire du 3 décembre 2012

P. Moles-Palleja résume les points essentiels abordés lors de ce Conseil d'éducation du secondaire :

- l'école va lancer une enquête auprès des **anciens élèves** (via les parents) afin de savoir ce qu'ils sont devenus (quelles études, à quel endroit ; quelle profession, etc.) ;
- Un projet pilote va être lancé, avec la mise en place de **certifications DELF et DELE**, pour la langue III. Cela semble plus compliqué pour la langue II (il faut avoir 18 ans pour pouvoir passer cette certification de niveau B2). Ce projet s'adresse aux élèves volontaires et leur permettrait de mettre en avant leur niveau en langues pour la poursuite de leurs études.
- **Voyages scolaires en 6^{ème} secondaire** : un certain nombre d'élèves ne participent pas à ce voyage, ce qui entraîne des difficultés d'organisation au sein de l'école. Deux alternatives leurs sont proposées : soit un stage en entreprise, soit un stage intensif de langue avec un organisme extérieur. La question du maintien de ce voyage se pose. I. Dobo soulève le même type de problème pour les voyages en 4^{ème} secondaire. P. Moles-Palleja rappelle que nous sommes en période transitoire et que les voyages vont passer de S4 à S2.

Z. Krasznai rapporte les témoignages positifs (y compris du point de vue pédagogique) de nombreux parents quant à ces voyages. Il a par ailleurs eu d'autres échos de parents hongrois quant aux voyages en 6^{ème} secondaire : l'école aurait dissuadé les élèves de partir en voyage (par manque de professeurs accompagnateurs), tout en les encourageant à suivre un stage.

Mme Ruiz a contribué à recentrer ces voyages sur des critères pédagogiques (R. Frizon). Les difficultés en S6 sont grandement liées à la formule du voyage : les élèves ne partent pas avec leurs enseignants (l'exploitation pédagogique est par conséquent difficile), les enseignants ne connaissent donc pas les élèves qu'ils accompagnent (d'où la difficulté d'encadrer les adolescents). Ne pourrait-on pas uniquement proposer des voyages à but

pédagogique ? (C. Chevalier, V. Solvignon). Il faudrait alors que les parents suivent les choix proposés sans se plaindre de la faible attractivité de l'offre (R. Frizon).

- Les parents ont demandé un **outil informatique de suivi**, afin d'être informés du travail, de la présence, etc. de leur enfant à l'école. Cet outil rencontrerait une certaine réticence auprès des enseignants, qui craindraient qu'il ne serve d'outil de contrôle à leur encontre. Par contre, l'amélioration de l'outil Extranet a facilité le dialogue entre les différents acteurs de l'école. Un autre outil est en préparation, commun à toutes les Écoles Européennes et développé par le Bureau Central.
R. Frizon annonce le départ de l'école de Roland Pirnay. Ce dernier, recruté par le Secrétariat Général, continuera à développer l'outil informatique mis en place à l'École Européenne d'Uccle, mais pour l'ensemble des Écoles Européennes. Il assurait également des cours de maths, et était très impliqué dans la vie extra-scolaire.
- **Tests B en 4^{ème} secondaire** : pas de statistiques pour l'instant. Par contre, la demande de parents à pouvoir consulter les copies semble difficile à satisfaire (risque de perte de copies d'examen). Ils peuvent éventuellement prendre rendez-vous avec l'enseignant afin de voir la copie de leur enfant.
- M. Studer a confirmé la poursuite du programme de **suivi des élèves en difficultés**. Il compte sur le soutien des parents pour que les enfants suivent ce Learning Support (LS). Une formation des élèves délégués de classe en S1 et S2 a été mise en place. (I. Dobo).

b) Conseil d'Éducation primaire du 14 janvier 2013

Veillez vous reporter au point 5, ce Conseil d'Éducation ayant été entièrement consacré aux classes de neige.

c) Conseil d'École (SAC) du 15 janvier 2013

R. Frizon synthétise les points abordés lors de ce Conseil d'École.

Les priorités principales de l'école pour les 3 années à venir sont les suivantes (plus d'informations dans la pièce jointe « Une action au service de la réussite des élèves. Projet d'établissement 2013-2016. École secondaire ») :

1. Activités prévention et développement du bien-être de nos élèves.
2. Lutte contre le redoublement. L'objectif est de faire diminuer les taux de redoublement de moitié dans les 3 ans à venir, sans diminuer le niveau d'exigence.
L'école secondaire est réellement engagée à réduire les échecs scolaires (V. Solvignon).
3. Mettre en place une politique d'orientation et de devenir des élèves.
Cela pourrait passer par des associations extérieures, mais aussi par l'intervention de parents volontaires présentant leur métier aux élèves demandeurs. Pourquoi ne pas organiser un forum des carrières, une bourse des métiers (V. Solvignon) ? L'organisation d'un tel évènement, avec des personnes physiquement présentes, pourrait être un plus pour nos élèves. A proposer à l'école, avec l'implication des parents ?
4. Pour une citoyenneté active dans l'école.
Par exemple, par une sensibilisation via les délégués de classe.

E. Leurquin insiste sur le rôle des parents au Conseil d'École. L'APEEE dispose de 5 sièges, les représentants des parents peuvent y assister à tour de rôle. Qui est volontaire ?

Il complète la présentation précédente en ajoutant les points suivants :

5. Apporter une aide à la transition primaire-secondaire.
6. Tendre vers une harmonisation entre les sections linguistiques.
7. Lutter contre le harcèlement (avec notamment la méthode finlandaise KIVA, utilisée dans 90% des écoles finlandaises - <http://www.kivaprogram.net/fr>).
8. Agir au niveau de la politique d'inscription : l'école d'Uccle souffre d'un déficit d'élèves en maternelle et 1^{ère} primaire dans les sections allemande, anglophone et italienne. Mais la mixité souhaitée dans les Écoles Européennes conduit aussi à accepter des enfants dans les

sections francophones (afin d'éviter un rassemblement trop important de francophones à Laeken). R. Frizon craint une augmentation du nombre global d'élèves à Uccle et a demandé à Mme Ruiz-Esturla de ne pas dépasser le seuil de 3150 élèves à Uccle.

9. Un coordinateur SWALS a été engagé pour l'école secondaire (M. Sexton).

R. Frizon annonce la tenue du Conseil d'Administration de l'école, ce mardi 29 janvier. L'école a repris la demande de l'APEEE d'inscrire à son budget les équipements de renouvellement nécessaires à la cantine (80 000 €).

I. Dobo rappelle le caractère européen de l'école. Des élèves du secondaire regrettent le manque d'activités "entre sections" liées à ce caractère européen.

d) Conseil Hygiène et Sécurité (CHS) Berkendael du 24 janvier 2013

Un CHS exceptionnel a eu lieu le matin même sur le site de Berkendael. P. Moles-Palleja et S. Obermaier rapportent les résultats de ce conseil.

1. Il n'y aura pas de demande de travaux supplémentaires auprès de la Régie des bâtiments, la priorité étant réservée à Fabiola (sur le site d'Uccle).
2. Les parents ont demandé des lavabos dans les classes qui n'en disposaient pas (surtout en sections francophone et anglophone). Après analyse, Mme Nordström répond par la négative à la proposition de S. Obermaier. Il n'y aurait pas un manque de WC et de lavabos pour les petits, mais les existants ne seraient pas adaptés. Il faut trouver une solution d'adaptation.
3. Le sol est glissant dans la cour de récréation, par temps de pluie. Des travaux ont été commandés afin d'y remédier.
4. Jusqu'au déménagement, les enfants avaient la possibilité de faire du vélo dans la cour de récréation de Fabiola. Les vélos ont été emmenés à Berkendael, mais leur utilisation devient dangereuse lorsqu'il pleut. Les parents souhaitent que leur emploi soit limité (par temps sec uniquement).
5. Des enfants de 1^{ère} primaire arriveraient à communiquer avec des personnes extérieures à l'école. Mme Nordström a mis en place une surveillance supplémentaire afin d'éviter ces contacts. Il s'agit de la seule solution possible actuellement.
6. Kiss & Drive : l'école propose de mettre en place une structure fermée pour assurer la sécurité des enfants, à la limite de l'école. Selon S. Obermaier et Z. Krasznai, le problème soulevé par les parents ne relève pas de la sécurité, mais de la communication (parents/enseignants/direction).
7. Les navettes du retour (Berkendael vers Uccle, l'après-midi) entraînent un temps d'attente plus ou moins long pour les parents. Les parents peuvent s'abriter dans le bâtiment Gutenberg (notamment lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid). L'école pourrait prévoir une structure couverte, du côté de la sortie Chaussée de Waterloo (voir si cela peut être autorisé, le site d'Uccle étant classé).
8. Il est prévu un affichage rappelant l'interdiction de fumer dans l'école.
9. Sur le site d'Uccle (rappel de R. Frizon) il est question de la mise en place d'un système d'alarme indiquant aux enseignants de garder les élèves en classe (si besoin). Le budget actuel indiquerait plutôt le maintien du système d'alarme actuel, avec une adaptation aux différents besoins (création de codes, selon les besoins : évacuer les bâtiments / rester à l'intérieur des classes). Ce type d'alarme n'est pas prévu à Berkendael (P. Moles-Palleja).

L. Cova s'étonne des problèmes soulevés, sachant que Berkendael accueillait déjà une école auparavant. D'autres bâtiments étaient utilisés (salles plus agréables, mais moins adaptées aux petits) (S. Obermaier). Et pourtant, les avantages de Berkendael étaient vantés auprès des parents : possibilité d'entrer en voiture, locaux adaptés aux petits, etc. La réalité est différente ! (C. Chevalier). Les voitures entraient effectivement sur le site pendant un temps, avant que ce ne soit interdit pour des raisons de sécurité (P. Moles-Palleja).

Où en sont les travaux au bâtiment Fabiola ? R. Frizon annonce qu'une réunion du groupe de suivi des École Européennes aura lieu le lundi 28 janvier 2013. Elle réunira le Secrétaire Général des

Ecoles Européennes (M. Kivinen), un représentant de la Commission, les représentants de l'État belge, les quatre directeurs d'école, des représentants des professeurs et des APEEE. La question de la date du déménagement de Fabiola vers Berkendael (septembre 2012 ou janvier 2013) s'était posée sachant que le début des travaux n'était programmé que pour début 2013. Le choix s'est porté sur septembre 2012 afin d'éviter les perturbations inhérentes à ce changement en cours d'année. Les travaux figurent bien dans le budget de 2013. Le site de Berkendael est mis à disposition de notre école jusqu'en 2015, ce qui permet d'espérer que les travaux à Fabiola seront terminés d'ici-là.

e) Interparents : réforme des études secondaires

R. Harvey-Kelly, représentante de l'APEEE de Bruxelles I auprès d'Interparents et trésorière de l'association, **invite les parents qui le souhaitent à participer à la prochaine réunion qui aura lieu à Laeken, les 5 et 6 février 2013.** Seront essentiellement abordés des points d'ordre pédagogique. Une autre rencontre aura lieu à Luxembourg, au mois d'avril.

Interparents est une association regroupant les APEEE de toutes les Écoles Européennes et les représentant auprès du Conseil Supérieur et de ses groupes de travail. Interparents participe aux travaux de groupes importants, tant sur le plan pédagogique qu'administratif.

Interparents a besoin de parents qui s'impliquent, d'autant plus que R. Harvey-Kelly se désengage dès l'an prochain. L'accès aux différents groupes de travail n'est pas toujours aisé ; mais maintenant qu'Interparents a ces accès, il s'agit d'y aller (ce qui n'est pas toujours le cas) ! Les enjeux sont importants, et communs à l'ensemble des Écoles Européennes. Les représentants des APEEE n'ont pas un simple rôle d'observateurs ; ils peuvent prendre part aux nombreuses décisions prises grâce à leur droit de vote. La langue de travail est principalement l'anglais.

R. Frizon lance un **appel à candidats : qui veut s'impliquer ?** La prochaine réunion qui aura lieu à Laeken peut être l'occasion (en tant qu'observateur) de découvrir Interparents, de comprendre comment se prennent les décisions, quel est le fonctionnement d'Interparents et des autres Ecoles Européennes, dans quels documents l'on trouve les informations importantes, qui a dit quoi et à quel moment, etc. Il y a un important travail lié à la prise de connaissance de tous les documents émis.

Le prochain dossier d'Interparents concerne la **réforme des études à l'école secondaire.** Il s'agit d'un dossier très important, qui pourrait être mis en place dès le mois de septembre et qui répondrait notamment aux problèmes de redoublement. L'intention est de passer de 3 cycles à 2 cycles, éventuellement à 2,5 cycles.

Le cycle d'observation passerait de 3 à 4 ans (de S1 à S4) ; le cycle du bac serait de 2 ans (S6 et S7). Reste une année charnière (S5), qui serait soit rattachée à un autre cycle, soit ferait l'objet d'un cycle à part entière. Les sciences intégrées seraient enseignées sur 4 ans (au lieu de 3 ans), ce qui repousserait d'un an la difficulté pour les élèves d'avoir trois notes en sciences au lieu d'une seule.

La réforme du cycle du bac permettrait de prendre des options de 2 heures ou de 4 heures. Il n'y aurait plus de « maths 3 » et de « maths 5 », mais 3 (ou 4) heures pour tous, ensemble, avec la possibilité de prendre 2 heures en plus. Les enseignants ne sont pas d'accord de supprimer la séparation entre les groupes « forts » en maths et les autres, car cela peut aussi entraîner des difficultés dans les matières scientifiques.

Les enseignants vont s'opposer à ce projet, les directeurs probablement aussi. La méthode de régler les problèmes de redoublement en section francophone ne semble pas être la bonne !

4. Suivi de l'Assemblée Générale : débat sur la fusion des Asbl et la nécessité de faire auditer les comptes

En l'absence de représentants des services, ce point a été reporté au prochain Conseil d'Administration.

5. Points sur les voyages scolaires (classes de neige, classes transplantées, voyages en secondaire)

E. Leurquin rappelle que l'avenir des **classes de neige** n'est pas assuré, ce qui a été transformé en débat lors du dernier Conseil d'Education primaire. Débat qui a finalement porté sur l'ensemble des classes transplantées.

Le sondage réalisé en décembre 2012 auprès de tous les parents de l'école a remporté près de 700 réponses, représentant l'ensemble des sections linguistiques. La majorité des réponses tendent vers la poursuite des classes transplantées, sauf en maternelle. Les voyages de langue II (en primaire) remportent 92 % d'avis favorables.

Le sondage et ses résultats ont été présentés au Conseil d'Education, avec la conclusion suivante : les représentants des parents supportent les classes de neige et autres classes transplantées.

Quid des enseignants ? Ils y sont en général favorables, mais les classes de neige ne font pas l'unanimité (les enseignants de la section germanophone mettent en avant la charge importante de travail leur incombant ainsi qu'une programmation pédagogique perturbée ; les enseignants francophones proposent les Ardennes comme destination).

La décision finale appartient à la direction de l'école.

L'APEEE a demandé une diminution du prix (maximum 750 €). B. Gray, l'un des représentants des parents dans l'Asbl « classes de neige » est à la recherche de solutions alternatives intégrant cette diminution de prix.

B. Gray explique que P. Saal ne veut plus prendre la responsabilité de l'organisation des classes de neige, même si elle ne quitte pas encore l'école. Il appartiendra donc aux organisateurs de signer les contrats (pour l'instant, nous avons l'Asbl « classes de neige »), de trouver la ou les destination(s) ainsi que les moyens de transport. Des changements sont envisagés sur ces deux derniers points. Pour l'instant B. Gray a contacté différentes stations de ski (sans réponse) ainsi que quelques organismes (mais souvent peu habitués à des groupes de 250 enfants ou trop chers). Il reste en contact avec l'École de Woluwé et Intersoc (pour l'hébergement) mais cherche aussi auprès du CPAN (qui est l'organisateur actuel de nos classes de neige et qui organise des classes de neige pour les écoles belges), à partir de listes de destinations.

Y a-t-il des alternatives à Leysin ? Oui. À Petra Saal ? Oui (B. Gray). Avec quel moyen de transport ? Le train de nuit est très long. Un train de jour ou TGV est possible.

L'École Européenne de Woluwé prend un TGV jusqu'à Lyon, puis un bus jusqu'à la station de ski (2h30). Leurs enfants partent 7 jours (du mercredi au mercredi) pour 730 € actuellement, peut-être 750 € l'an prochain. Il n'y a pas de raison d'arrêter cette tradition de l'École Européenne d'Uccle parce que P. Saal se retire.

Les Écoles Européennes de Luxembourg offrent la possibilité, aux enseignants, d'accompagner les classes même s'ils n'en sont pas les titulaires. Les enseignants qui partent avec les enfants sont volontaires.

L'École d'Uccle pourrait éventuellement s'associer avec une autre école (Bruxelles IV ou Ixelles, ces dernières ne partant pas en classes de neige). Cette solution permettrait de jouer sur les prix en rallongeant la durée globale d'accueil d'enfants dans les stations et structures d'hébergement (plusieurs groupes répartis sur plusieurs semaines) (I. Dobo). En effet, les structures pourraient être réservées sur une longue période, partagée par plusieurs écoles, plusieurs groupes, etc. La durée du séjour pourrait également être revue (B. Gray).

L'école semble avoir entendu la voix des parents, selon R. Frizon. Il s'agit maintenant d'attendre sa décision. Un blocage pourrait néanmoins encore venir de l'opposition d'enseignants.

Par ailleurs, il semblerait bon de communiquer via le site de l'APEEE... « abominable » actuellement (B. Gray). R. Frizon annonce la création d'un nouveau site de l'APEEE en préparation, fonctionnel d'ici la fin de l'année normalement.

D. Delehayé souligne un pourcentage important (25 %) de réponses exprimant le souhait de supprimer les classes de neige, au profit éventuellement d'un autre voyage. Il regrette la non prise en compte suffisante de ces réponses, la méthode de sondage utilisée. Selon le sondage, « beaucoup » de parents n'accepteraient pas de payer 750 €. D'autre part, si le seuil de 90%

d'enfants partant en voyage doit être respecté, faut-il maintenir ces classes de neige sachant que 25 % des parents ayant répondu au sondage sont contre ?

R. Frizon rappelle que l'objectif du sondage n'était pas de soutenir une option plutôt qu'une autre. Mais qu'au mois de juin dernier l'APEEE avait décidé de sonder les parents des différentes sections afin de connaître leur avis quant au devenir des classes de neige. Il avait été annoncé que si les parents soutiennent ces voyages, l'APEEE les soutiendrait. Les réponses positives à hauteur de 75% partent dans ce sens.

Qu'en est-il du contenu pédagogique de ces classes transplantées ? C. Chevalier, D. Delehayé, V. Solvignon demandent un véritable apport pédagogique, lié à l'environnement visité et intégré à l'emploi du temps (par 1/2 journée par exemple). Ce qui permettrait également de réduire le coût global (activités pédagogiques remplaçant d'autres activités, souvent onéreuses).

Nous partons sans doute sur une nouvelle formule, cette demande pédagogique doit donc être soutenue (R. Frizon).

6. Projet de mise en place d'un self à la cantine

Ce point a été reporté au prochain Conseil d'Administration.

7. Prix du transport

Z. Krasznai avait soulevé la question d'une éventuelle subvention de l'APEEE aux parents d'enfants en maternelle subissant le coût élevé du transport.

R. Frizon a recueilli un certain nombre de remarques depuis :

- les parents d'enfants en maternelle avaient clairement et majoritairement exprimé (lors d'un sondage) leur volonté de mise en place d'un service de transport direct pour Berkendael, quel que soit le coût de celui-ci. Pourquoi l'APEEE devrait-elle maintenant financer ce surcoût ?
- ce ne sont pas uniquement les parents d'enfants en maternelle qui subissent ce surcoût, mais aussi tous ceux pour qui le transport n'est pas pris en charge par la Commission ou un autre tiers (catégories 2 et 3 notamment). Pourquoi aider les uns et pas les autres ?
- le budget de l'APEEE pourrait-il supporter une telle subvention ?
- sa mise en place semble difficile en raison d'informations manquantes (qui paie réellement le transport ?).

Z. Krasznai rappelle qu'il avait reposé la question car un compte-rendu d'un précédent CA l'évoquait et qu'il n'était pas convaincu par les décisions prises (délocalisation des « petits », prix, etc.). Il supportera les parents qui voudront s'investir dans cette démarche, mais ne la mènera pas tout seul.

R. Frizon confirme que la navette entre Uccle et Berkendael est prise en charge par l'école sur l'ensemble de la durée de la délocalisation.

8. Politique de communication école secondaire / parents

Ce point a été reporté au prochain Conseil d'Administration.

9. Divers

a) Qui s'implique dans les instances de l'APEEE ?

L'APEEE a besoin de parents bénévoles pour faire fonctionner les Services (cantine, transport, Césame) mais aussi pour Interparents et les différents groupes de travail (conseil de discipline, Comité Sécurité et Hygiène, conseil d'école, fête de l'école, etc).

Certains parents engagés actuellement ne le seront bientôt plus, pour différentes raisons. Un renouvellement est nécessaire, voire même urgent pour la cantine, le transport, Césame et Interparents.

V. Solvignon et A. Kedra demandent une définition claire des besoins, une explication quant à ce qu'implique un tel engagement, une information sur le travail effectué par les personnes actuellement engagées. Une communication sera préparée à l'attention de tous les parents à cet effet (E. Leurquin).

b) Demande de subvention pour Eurosport 2013

J. Bras, professeur d'éducation physique à l'école d'Uccle a demandé un soutien financier à l'APEEE pour la participation de 30 de nos élèves à Eurosport 2013. Cette compétition sportive a lieu à Alicante (Espagne), du 6 au 10 mars 2013 (tournois de football, basketball, badminton et biathlon). L'école participe au financement du voyage et de l'hébergement. L'APEEE pourrait-elle « sponsoriser » les survêtements et les sacs de sport ?

Suite à un vote en raison d'avis partagés (9 voix pour, 3 voix contre), l'APEEE décide de subventionner cette équipe à hauteur de 1 200 €.

c) Enfants "SEN" (Special Educational Needs)

Une réforme est en cours quant à l'accueil des enfants présentant des besoins particuliers. Cette réforme fait suite à un audit ayant mis en évidence un problème de statut d'enseignant dans le recrutement des thérapeutes. Elle arrive également au moment où les écoles sont sous pression budgétaire et où le Conseil Supérieur exprime des inquiétudes quant à la croissance des budgets SEN.

S. Grohs explique que les écoles apportent différentes aides aux enfants présentant des besoins particuliers, tels que le soutien scolaire (learning support). Si les problèmes s'avèrent plus importants, une convention SEN peut être contractée. Cette convention pourrait prévoir un assistant SEN dans la classe et/ou un enseignant SEN apportant un soutien individuel à un enfant en particulier. Par le passé, ce soutien pouvait venir de l'école puisqu'elle engageait elle-même des thérapeutes, tels que kinésithérapeutes et autres logopèdes. Ce qui ne sera plus le cas avec les changements introduits actuellement, puisque les Ecoles Européennes de Bruxelles n'emploieront plus directement de thérapeutes, même pour les sections linguistiques à fort effectif. Par contre, l'école pourra signer une convention tripartite (école, famille, thérapeute) suivant les nouvelles dispositions, par laquelle un thérapeute extérieur choisi par les parents sur une liste approuvée par l'école pourra intervenir à l'intérieur de l'école auprès de leur enfant – les parents en assumant la charge financière. Ces coûts devraient pouvoir être remboursés aux fonctionnaires européens par leur système d'assurance maladie.

C'est bien ce système qui a été retenu par le Secrétariat Général, qui a été approuvé par le Conseil supérieur, et qui consiste à lancer un appel à manifestation d'intérêt (sorte d'appel d'offre pour des experts) qui permet de constituer une liste de thérapeutes dont les compétences et qualifications seront vérifiées. Ensuite les parents pourront librement choisir sur cette liste le thérapeute de leur choix et lui proposer une convention tripartite signée par la famille, le thérapeute et l'école, afin de définir les formes de l'intervention auprès de l'enfant.

Actuellement, le Conseil Supérieur des Écoles Européennes rencontre des difficultés dans la constitution de la liste. Nous sommes actuellement dans une période transitoire. La question qui se pose est de savoir si au fur et à mesure que les anciennes conventions vont arriver à leur terme, les thérapeutes accepteront de se porter candidat pour être inscrits sur la liste. Une autre question est de savoir si les thérapeutes non installés en Belgique seront autorisés à prester. Il s'agit pourtant d'adapter l'aide au besoin bien particulier de l'enfant, si possible dans sa langue.

d) Fête de l'école : 27 avril 2013

E. Leurquin va préparer une communication à l'attention de tous les parents, afin de lancer l'organisation de la fête de l'école.

Il serait souhaitable d'avoir au moins un responsable par section, deux de préférence (un pour le primaire, un pour le secondaire).

Double thème cette année : les 60 ans des Écoles Européennes et le Prix Nobel de Paix obtenu par l'Union Européenne.

e) Rappel aux adolescents

Suite à un incident (sans conséquences) aux abords de l'école, E. Leurquin rappelle à tous les adolescents et adolescentes de ne jamais monter dans la voiture d'un étranger !

f) Prochain CA : jeudi 21 février 2013

Esther Proficz
Rapporteur